



École De Salaberry

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
MARDI 27 JANVIER 2026 À 18H30**

SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE SALABERRY

Représentants des parents : Mme Isabelle Dufort, M. Jonathan Lafranchise, Mme Marie-Michèle Naud, Carole Tremblay (absence non-motivée), et M. Nicolas Sallio, président du CÉ.

Représentants des enseignants : Mesdames Amélie Dufresne, Katia Chartrand (absente) et Jacynthe Lecavalier.

Représentant du Service de garde : Mme Sophie Crevier

Personnel de soutien : Annie Fortin

Membre de la direction : Mme Marie-Claude Huard

Compte rendu (CR)

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est vérifié par la secrétaire.

2. Mot de bienvenue

M. Sallio souhaite la bienvenue à toutes et à tous de même qu'une bonne année 2026.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Mme Naud.

4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 25 novembre 2025

La conseillère pédagogique regardera pour harmoniser les pratiques d'évaluation entre la 5-6 année et ensuite, elle regardera les autres cycles. Les résultats en 3ième année sont plus faibles et l'équipe école se questionne sur les causes des résultats plus faibles dans cette année.

Le procès-verbal du CÉ du 25 novembre est adopté par Mme Dufresne.

5. Parole au public

Les élèves de Mme Lecavalier souhaitent faire une sortie scolaire de 2 jours à la fin de l'année. Ils rédigeront des lettres d'opinion au CÉ pour en faire la demande. Les lettres d'opinion suivront sous peu.

Mme Dufort pose la question si le programme de bain linguistique a déjà existé à l'école et il semblerait que non. La démarche doit venir de la direction en collaboration avec les parents et l'équipe école.

Suivi sur la ligne rouge dans la cour d'école : aucune problématique soulevée depuis que la ligne rouge a été retirée pour les deuxième année.

6. Parole au représentant du comité de parents

Il n'y a pas eu de présentation du CSP depuis les 2 derniers mois et il y a très peu d'information à transmettre. Il n'y a pas eu de suivi concernant les frais exorbitants que les écoles doivent payer pour l'installation de matériel (ex ; gazebo). M. Sallio assistera à son comité exécutif la semaine prochaine et il apportera le sujet. Les membres du CÉ souhaitent en reparler au prochain CÉ.

7. Parole à la technicienne du service de garde

Règles de fonctionnement

- Pédagogique du retour des fêtes : 40 élèves présents
- Pédagogique du 26 janvier ; académie de cirque de Mtl a été un succès
- Pédagogique du 12-13 février : Olympique et Robert Lebel (glissade) ; autobus pour les plus petits (92 inscriptions chaque journée).

Les règles de régie interne sont présentées par Mme Crevier et les membres discutent de ces aspects et formulent des recommandations :

- En cas de pénurie de personnel (p.4) ; on retire la phrase mentionnant : *les élèves qui peuvent faire le cours prêt à rester seuls.*
- Horaire du SDG : Actuellement, il ferme à 17h45. Le CÉ se questionne si on le maintien ainsi. Mme Crevier mentionne que cela lui convient et qu'il y a eu seulement 5 retards depuis le début de l'année. Il reste environ 6 élèves à 17h15 au SDG.
- P.9 ; le CE et Mme Crevier propose un ajout (*ajout en gras*). Lorsque le bien-être, la santé et la sécurité de plusieurs élèves **ou d'un membre du personnel** sont affectés de façon excessive par la présence d'un élève.

- Ajouter aussi une mention précisant qu'avant de pouvoir suspendre un enfant, certaines étapes préalables doivent avoir été tentées.
- P.11. Le traiteur doit être changé cette année, obligatoirement. Le CÉ se questionne sur cette obligation de changer de traiteur. Il est possible que les différentes compagnies viennent faire des dégustations à l'aveugle lors d'un CÉ.
- P.11. Période de travaux scolaires au SDG (actuel) : lundi au jeudi ; 20 minutes de 16h45 à 17h05. Le CÉ propose de le maintenir.
- Critères pour inscription aux journées pédagogiques : des enfants qui fréquentent régulièrement le SDG sont parfois refusés à la sortie. Le CÉ remet en question la manière de s'inscrire de *type premier arrivé premier servi*. En cas de pénurie de personnel, les mêmes critères que le SDG s'appliquent en ajoutant les enfants non-inscrits au SDG et tirage au sort en priorisant la fratrie.
- Service dîneur et dîner au SDG ; Mme Crevier explique le fonctionnement actuel vs les années précédentes. Toutefois, rien ne figure à ce sujet dans la régie interne.

Le CÉ votera à la prochaine rencontre sur les points vi-haut mentionnés.

8. Parole à la directrice (informations)

a) Classique hivernale

20 février pm (remis au 25 si mauvais temps) ; organisé avec les élèves Eureka. Les enfants devront être habillés en conséquence.

b) Vouvoiement

Dès janvier, les élèves devaient vouvoyer le personnel. Pour l'instant, ils commencent par utiliser le M. et Mme. Le vouvoiement sera ajouté au code de vie de l'école dès l'année prochaine.

c) Activités découvertes

Mars-avril et mai : un projet sur 3 dates.

Conseil des élèves sera créé. Il y aura des élections en classe pour le 13 mars pour les niveaux 4-5-6.

d) Résolutions :

- Campagne financement dîner pizza ; avons amassé 1460\$. Ces fonds seront déposés dans le FDS et utilisé sous le thème activités à l'école (Résolution). Adopté par Mme Crevier.
- Grille-matière ; adoptée par M. Lafranchise. (Résolution).

9. OPP

Un membre sera présent à la rencontre pour la St-Valentin.

Aucune activité ne sera faite pour les Olympique

Un autre dîner pizza sera à planifier ; date à planifier. 6 bénévoles seraient demandés.

10. Le CÉ du 28 avril est changé 21 avril.

11. Levée de l'assemblée 21 :01.

Nicolas Sallio

Genevieve-Hélène